

BTS TP

Compétences pouvant être « abordées » pendant le stage		Compétences prévues pendant le stage (à cocher) ⁽¹⁾
Compétences	Compétences détaillées	
Participer au pilotage des travaux	Coordonner les travaux et assurer leur suivi.	
	Contrôler les travaux.	
Assurer les approvisionnements	Exploiter des documentations fournisseurs.	
	Décomposer un ouvrage en fournitures élémentaires.	
	Etablir des bons de commande.	
	Contrôler la conformité d'un approvisionnement.	
Gérer la production	Gérer les stockages.	
	Affecter le personnel aux postes de travail.	
	Contrôler les habilitations.	
	Organiser la production.	
	Mettre en place les moyens HQPE.	
Encadrer les équipes et faire respecter des consignes HQPE	Gérer les imprévus.	
	Transmettre les consignes à suivre au personnel de chantier.	
	Contrôler le respect des consignes.	
Gérer et coordonner l'intervention des sous-traitants	Suivre l'avancement des travaux.	
	Transmettre les consignes à suivre au sous traitant et au personnel de l'entreprise.	
	Réceptionner les travaux sous traités.	
Assurer le suivi et la gestion de chantier	Suivre l'avancement des travaux.	
	Adapter les moyens à l'évolution du chantier.	
	Appliquer le PAQ.	
	Appliquer le PPSPS.	
	Appliquer le PPRE.	
	Informers les riverains de la situation du chantier.	
	Connaître et accueillir les intervenants autorisés.	
Rédiger un rapport journalier du chantier.		
Préparer la livraison des ouvrages	Analyser périodiquement les rapports journaliers.	
	Gérer le matériel préalablement utilisé.	
	Préparer la restitution du site.	
	Contrôler la conformité des ouvrages réalisés.	
	Préparer la visite de réception.	
	Organiser les travaux nécessaires à la levée des réserves.	
Constituer le bilan d'une opération de travaux	Elaborer les documents du dossier des ouvrages réalisés.	
	Analyser les méthodes de réalisation.	
	Comparer les durées réelles des travaux au planning prévisionnel.	
	Comparer les dépenses par postes avec les coûts prévisionnels.	
	Analyser l'impact environnemental du chantier.	
	Valider les nouvelles compétences individuelles et collectives pour ce chantier.	

⁽¹⁾ pour qu'une compétence soit considérée comme ayant été mise en œuvre il n'est pas nécessaire que toutes les compétences détaillées le soient.

Il est souhaitable que 50 % des compétences aient été mises en œuvre.

Les connaissances ci-après, abordées en 1ère année de la formation, sont directement exploitables sur le chantier : Préparation de chantier, Hygiène, Qualité, Protection de l'Environnement (HQPE), Gestion des ressources, Laboratoire sol et routes, Nivellement